

M^e DOMINIC ST-LAURENT

Barreau : QC 1989

dstlaurent@delegatus.ca

T. : 514 316-1355, poste 783

C. : 514 518-0814

Chez Delegatus depuis 2024



Biographie

Dominic possède une solide compréhension des enjeux légaux des entreprises grâce à ses 28 ans de pratique auprès des autorités publiques, dont 17 années auprès du directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP).

Dominic a acquis une vaste expérience devant les tribunaux et plaidé des dossiers importants au sein du DPCP. Son expertise englobe notamment les crimes à caractère économique. En pratique privée depuis 2007, il a exercé au sein de l'un des cabinets de droit criminel et pénal les plus reconnus de Montréal puis a aussi occupé un rôle d'avocat-conseil au sein de Novalex. Dominic se spécialise notamment en droit pénal et criminel des affaires et est l'un des avocats les plus expérimentés pour représenter le monde des affaires dans le contexte de la multiplication récente des obligations réglementaires et légales d'une entreprise et de ses administrateurs.

Domaines de pratique

- Droit criminel et pénal (fraude, obligation de la personne supervisant un travail, négligence criminelle, conduite avec les facultés affaiblies)
- Dispositions pénales de la Loi sur les valeurs mobilières du Québec
- Infractions criminelles en vertu de la Loi fédérale sur la concurrence
- Infractions criminelles en vertu de la Loi de l'accise
- Infractions criminelles en vertu des lois fiscales
- Code de la sécurité routière du Québec

Mandats significatifs

- Obtenir en 2016 et 2017 deux arrêts des procédures en faveur de deux entrepreneurs importants du Québec.
- Obtenir le seul acquittement d'un accusé par un jury concernant un dossier faisant partie de ce qu'il était convenu d'appeler le « scandale des commandites ».
- Prodiguer des conseils à titre de spécialiste en matières criminelles et pénales sur le réseau de RDI.
- Plaider plusieurs dossiers de droit criminel devant un jury.
- Enseigner le droit criminel à la faculté de droit de l'Université de Montréal dans le cadre du tribunal-école.

Formation

- B.C.L., Université Laval | 1987